



Le témoignage  
d'agriculteurs  
**innovants !**

Damien Fave est agriculteur tout comme son père et son grand-père avant lui, sur la commune de Sempesserre. Le père de Damien, installé en 1973 sur 55 ha introduit alors la culture de semences dans cette région du Gers au climat favorable, et transmettra cette passion à Damien.

Damien gère aujourd'hui avec l'aide de ses parents une exploitation sur ce secteur de la Lomagne gersoise de 170 ha de SAU.

L'exploitation compte une part importante de cultures dédiées à la production de semences. Orge, betterave, maïs, colza mais aussi des cultures potagères porte-graines telles que carotte et oignon se succèdent tous les ans sur les parcelles de l'exploitation. L'assolement est essentiellement complété par la mise en place de cultures annuelles comme la fèverole et soja.

En 2018, l'acquisition d'une exploitation de 70 ha et d'un lac attenant dans le département voisin du Lot-et-Garonne sur la commune de Cuq, est l'occasion de se lancer dans une toute nouvelle aventure : la production en agriculture biologique.

Diplômé d'un BTS Productions et semences, je m'engage dans cette voie professionnelle et travaille au sein de plusieurs sociétés, spécialisées dans la production de semences de betteraves avec la société Sesevanderhave d'abord, puis au sein de la FNAMS de Condom et enfin avec Syngenta pour la production de maïs semences.

L'envie de s'installer reste toujours présente. Les belles opportunités et les rencontres faites au sein de ces milieux m'ont tout de même permis d'acquérir une ouverture d'esprit que je juge indispensable pour ensuite m'installer.

C'est donc fort de ces expériences que je débute mon installation en 2011, avec la reprise d'une partie des terres familiales.

En 2012 je découvre l'agriculture de conservation des sols par le biais d'associations (AOC'sol), de pionniers (Frédéric Thomas) et des CETA (Agro d'Oc). J'échange en parallèle avec d'autres agriculteurs sur des forums comme celui d'Agriool. C'est au contact d'autres agriculteurs que j'aigüise ma vision de l'ACS avec pour idée de produire de manière plus respectueuse de l'environnement, réduire le temps de travail en évitant la multiplication des passages, tout en améliorant le potentiel de mes sols.

Aujourd'hui, j'ai plusieurs projets que je souhaite continuer à développer : bâtiments photovoltaïque, irrigation, installation de stockage et de triage à la ferme, et enfin réfléchir autour de mes itinéraires techniques en bio en profitant de mon expérience dans l'ACS !

## REPÈRES

- Maintenir un équilibre travail / équipement / main d'œuvre / viabilité économique.
- Développer davantage l'agriculture de conservation des sols sur l'exploitation gersoise et s'en inspirer pour créer des itinéraires innovants en agriculture biologique
- Mener à bien une foule de projets en réflexion !

## L'AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS

La couverture des sols est la porte d'entrée pour Damien dans le monde de l'agriculture de conservation. Au départ persuadé que les couverts ne sont pas adaptés aux sols argilo-calcaire de la Lomagne, Damien réalise suite à une expérience réussie qu'il est possible d'obtenir des biomasses intéressantes en interculture sur son exploitation. Plusieurs questions se posent à Damien lorsqu'il débute l'agriculture de conservation des sols en 2012.

Par quoi on commence ?

Comment intégrer les couverts dans la rotation existante ?

Faut-il continuer à travailler le sol ?

Etc...

Après d'autres essais concluants (sorgho semé en direct sur couvert VS sorgho semé sur sol travaillé) Damien s'aperçoit que le sorgho implanté suite à un couvert de légumineuses donne de très bon rendements malgré l'absence de travail du sol. Il est alors convaincu qu'il faut s'engager dans ce type de système qui permet de diminuer sa consommation de gasoil, limiter l'usure des outils et diminuer le temps de travail à l'hectare.

L'achat d'un semoir de semis-direct performant en 2017 a aussi été un élément déterminant dans la mise en place de ces techniques.

Aujourd'hui les pistes de développement sont nombreuses, avec en toile de fond le débat autour de l'interdiction probable du glyphosate en France.



## L'EXPLOITATION

**Système :** Semences et grandes cultures

**Statut :** Exploitation à Responsabilité Agricole Limitée

**MO :** 2 UTH + saisonniers selon les besoins

**Productions végétales :**

70 ha d'orge d'hiver semence ;

5 ha de colza semence ;

8 ha de betterave porte graine ;

3 ha d'oignon porte graine ;

60 ha de fève ;

10 ha de soja ;

7 ha de tournesol

## L'AGRICULTURE DE PRÉCISION

Depuis 2011, le choix d'équiper les outils avec des systèmes de localisation GPS-RTK répond à plusieurs objectifs :

- Economie en temps de travail

Particulièrement pour les travaux de plantation (betteraves, poireaux, oignons) car cela permet de travailler tout en contrôlant le tracteur à l'aide d'une télécommande.

- Amélioration du confort de travail

- Technicité accrue

Qualité du travail effectué, contrôle du trafic sur les parcelles, semis du couvert dans l'interrang du précédent...

De la même façon que les outils de guidage, l'acquisition d'un pulvérisateur à coupure buse par buse et à modulation de dose automatique - tout comme l'épandeur d'engrais - va dans le sens d'une agriculture plus efficiente, mais aussi d'une agriculture plus économe et davantage respectueuse de l'environnement. Le semoir est également équipé pour moduler les doses de semis.

Enfin, dernière innovation en lien avec les précédentes, le suivi parcellaire grâce aux technologies de télédétection (images satellites) ou grâce aux outils embarqués sur les machines (capteur de rendement) permet à Damien de connaître plus précisément ses parcelles et d'apporter les bons produits (semences, engrais, produits phytosanitaires), aux bonnes doses et au bon endroit !



## LA CONDUITE D'UNE EXPLOITATION EN AB

En 2018, Damien fait l'acquisition d'une propriété dans le département voisin et débute la conversion en AB sur les 70 ha de la ferme. La conversion en AB est un processus qui permettra de déboucher 24 mois plus tard après la date de conversion à la possibilité de valoriser ses productions sous le label agriculture biologique.

La possibilité d'irrigation avec le lac attenant est un enjeu crucial car elle permet de maintenir et de sécuriser la valeur ajoutée des productions végétales.